

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 juin 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 23 juin 2025

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT TERRITORIAL - FESTIVAL JAZZ À NIORT - ÉDITION 2025

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Ségolène BARDET pouvoir à Nicolas ROBIN, Jacques BILLY pouvoir à Johann SPITZ, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Aurore NADAL, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Eric PERSAIS, Patricia DOUEZ pouvoir à Franck PORTZ, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Philippe LEYSSENE pouvoir à Nadia JAUZELON, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Michel PAILLEY pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU, Florent SIMMONET pouvoir à François GUYON, Nicolas VIDEAU pouvoir à Rose-Marie NIETO.

Titulaire absent suppléé :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY.

Titulaires absents :

Cédric BOUCHET, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Bastien MARCHIVE.

Titulaires absents excusés :

Thierry DEVAUTOUR, Christophe GUINOT.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 23 JUIN 2025****PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT TERRITORIAL -
FESTIVAL JAZZ À NIORT - ÉDITION 2025**

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la compétence de la Communauté d'Agglomération du Niortais en termes de création et soutien aux manifestations culturelles à rayonnement d'agglomération,

L'Association « Jazz à Niort » a pour objectif principal d'initier et de sensibiliser au jazz les différents publics ancrés sur notre territoire avec pour ambition l'accès à la culture pour tous.

Les actions principales engagées reposent sur :

- L'organisation annuelle du « Niort Jazz Festival », qui se tient la dernière semaine de juin et qui permet aux publics d'accéder à deux scènes, l'une gratuite et l'autre payante, pour découvrir des artistes de jazz émergents ou voir des têtes d'affiche reconnus. Ce festival, qui propose une programmation musicale riche et diversifiée autour du jazz et de ses esthétiques, a accueilli 11 600 festivaliers sur 3 jours en 2024. L'édition 2025 du Niort Jazz Festival se tiendra du 25 au 27 juin.
- La réalisation d'actions pédagogiques menées avec les établissements scolaires (écoles maternelles, primaires et collèges) des communes de l'Agglomération et le Conservatoire Auguste-Tolbecque. Ainsi, des musiciens interviennent dans les classes pour initier les élèves au jazz et la fin de l'enseignement se concrétise par un concert de restitution donné par les élèves et les musiciens enseignants. En 2024, ces actions pédagogiques se sont tenues à Fors et Saint-Martin-de-Bernegoue. Des actions pédagogiques seront proposées cette année encore à des écoles du territoire (Germond-Rouvre, Niort, Saint-Maxire). Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire, des ateliers d'improvisation seront proposés aux élèves de tous niveaux, avec une restitution prévue le 25 juin.

Par courrier du 15 avril 2025, l'association « Jazz à Niort » sollicite une subvention à la Communauté d'Agglomération du Niortais pour soutenir son projet, dont le plan de financement prévisionnel (hors valorisation) est présenté comme suit :

Dépenses (TTC)		Recettes	
Programmation artistique	241 500€	Subventions et aides - Dont Ville de Niort (acquis)	136 080 € - 67 000€
Technique, logistique, sécurité	253 839€	Partenariats et mécénats	156 000 €
Communication	30 385€	Autofinancement (prestations, billetterie...)	344 733 €
Frais de structure	67 962€		
Autres (assurances, SACEM, taxes, etc.)	43 127€		
Total	636 813€	Total	636 813€

L'association indiquera l'aide que lui apporte la CAN lors de toute démarche de communication sonore, écrite ou visuelle qu'elle aura initiée ou pour laquelle elle sera sollicitée.

Elle rendra compte, d'ici la fin de l'année 2025, des actions de communication (références au festival dans les médias nationaux, régionaux et locaux...) et des actions entreprises pour favoriser l'accès de participants de tout le territoire (publics scolaires entre autres).

Par ailleurs, conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, elle adressera à la CAN un compte-rendu financier dans les six mois suivant la fin de son exercice budgétaire.

Considérant l'intérêt de soutenir cette manifestation porteuse de notoriété et d'attractivité et ouverte à tout le territoire de l'agglomération niortaise,

Considérant le projet de l'association visant à implanter l'évènement ou une partie de ses manifestations plus largement sur le territoire, en favorisant les opérations de médiation en milieu scolaire et avec le Conservatoire,

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 6 000€ à l'association Jazz à Niort au titre de l'année 2025,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claire RICHECOEUR

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué